

Concours Millésime 2024 : plus qu'un mois pour candidater !

Adelphe appelle les acteurs de la filière vins & spiritueux à présenter leurs projets d'éco-conception, de réemploi ou d'innovation

Le 22 avril à minuit, il sera trop tard ! Les vignerons indépendants, coopératives, négociants, producteurs n'ont plus qu'un mois pour présenter leur candidature au concours Millésime 2024.

A travers ce concours, Adelphe soutient et valorise les acteurs de la filière vin, champagne, bière, cidre et spiritueux qui s'engagent dans une démarche d'amélioration de l'impact environnemental de leurs emballages. Cette année, le concours élargit son champ d'actions aux initiatives de réemploi et d'innovation, ouvrant ainsi la porte à de nouveaux candidats tels que les fabricants d'emballages, les start-ups, et tout organisme proposant des projets novateurs.

Pour participer, il suffit de s'inscrire via le site www.adelphe.fr/millesime-concours/ pour recevoir le dossier de candidature.

Le concours Millésime voit plus grand avec plusieurs nouveautés

Le concours Millésime vient confirmer l'ambition d'Adelphe d'accompagner et soutenir les entreprises de la filière vins & spiritueux qui contribuent à la réduction de l'impact environnemental de leurs emballages.

Pour leur donner davantage de visibilité, Adelphe a choisi d'élargir le périmètre du concours Millésime avec :

- **Une meilleure prise en compte de la taille et des moyens des structures** : réorganisées en deux nouvelles catégories, à savoir les entreprises de moins de 10 et de plus de 10 salariés (au lieu de 30 les années précédentes), les candidats seront départagés en cohérence avec la taille et les moyens de leur structure, par un jury de professionnels.
- **Un élargissement à deux nouvelles catégories** : le concours ouvre ses horizons en valorisant également l'innovation et les dispositifs de réemploi, en complément de l'éco-conception. La catégorie innovation est ouverte aux membres de la communauté Adelphe, ainsi qu'aux fabricants, start-ups et autres organismes proposant des solutions novatrices dans le domaine de l'emballage.
- **Un prix plus attractif** : les 6 lauréats bénéficieront d'une dotation de 10 000€ pour soutenir le développement de leurs projets.
- **Des partenaires de poids qui mobiliseront leur propre communauté** : la Fédération Française des Vins d'Apéritif, Interloire, Inter Oc, la Fédération Française des Spiritueux, le Comité Champagne, le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, les Vins de Bordeaux, la Coopération Agricole des Vignerons Coopérateurs, l'Union des maisons et des marques de vin, les Vins de France.

- **Une première ambassadrice** : Margot Ducancel ([Rouge aux Lèvres](#)) participera à la dynamique autour de la réduction de l'impact environnemental des emballages. Elle mobilisera notamment sa communauté à postuler et apportera sa contribution à la remise des prix.

Les 15 projets retenus seront ensuite soumis au vote du public en ligne. La note finale, calculée à 60% par la note du jury et à 40% par le vote du public, déterminera les 6 lauréats, soit 2 par catégorie, comprenant également un prix coup de cœur.

Les dates clés du concours

- **Ouverture des inscriptions** : du lundi 22 février au vendredi 19 avril
- **Réunion du jury** : le jeudi 23 mai
- **Vote du grand public** : du lundi 3 juin au lundi 17 juin
- **Remise des prix** : le mercredi 26 juin

À

propos

d'Adelphe

Société de services agréée par l'État, filiale de Citeo, Adelphe est un éco-organisme dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages ; il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l'éco-contribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphe conseille les entreprises pour que leurs emballages soient davantage réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour mieux les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2024, plus de 15 000 entreprises adhèrent à Adelphe et mobilisent environ 90 millions d'euros pour développer ce modèle circulaire, contribuer à la décarbonation de l'économie et ainsi préserver l'environnement et la biodiversité.

Site internet : www.adelphe.fr

